

MARC MAISONNEUVE,
directeur de Tosca consultants

“ LE SGBM ENTRE DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ”



Pour le co-fondateur de la société de conseil Tosca consultants, le Système de gestion de bibliothèque mutualisé s'oriente vers une logique radicalement différente.

Arabesques: comment a évolué le marché des logiciels de bibliothèques au cours des dernières années ?

MARC MAISONNEUVE : pour ce qui est des bibliothèques universitaires, elles ont connu à partir de la fin des années 1980 un premier mouvement d'informatisation qui s'est appuyé majoritairement sur des entreprises anglo-saxonnes. Au début des années 2000, ces dernières se sont presque totalement retirées du marché français, jugé peu rentable. Le projet du Système de gestion de bibliothèque mutualisé s'est élaboré dans ce contexte, alors que se mettait en place l'autonomie des universités et que les budgets des BU s'orientaient à la baisse. Le projet a pour origine une proposition émanant de l'Association des utilisateurs des ressources de l'Abes, et avait pour objectif de s'unir afin de mutualiser les moyens. L'idée initiale d'un logiciel unique qui serait utilisé par les bibliothèques universitaires et par l'Abes a rapidement été abandonnée. Aujourd'hui, le SGBM est déployé dans un accord-cadre avec plusieurs prestataires, et reste distinct du système de catalogue de l'Abes, avec lequel il s'articule.

Quel a été l'impact du SGBM sur le marché et sur l'informatisation des BU ?

M.M. : l'accord-cadre, qui a nécessité plusieurs années d'élaboration, a suscité un fort intérêt des fournisseurs. Seuls quatre d'entre eux ont été retenus. On peut

regretter cependant que la procédure de consultation très lourde et les attentes très exigeantes vis-à-vis de l'outil, auquel on demande de couvrir un périmètre très large, aient favorisé les grosses sociétés aux dépens des petites, qui offrent pourtant elles aussi de bonnes solutions. On peut aussi déplorer que le marché du SGBM soit aujourd'hui essentiellement entre les mains d'un seul des quatre prestataires retenus même si les trois autres ayant vu leur solution validée ont pu remporter des marchés hors accord-cadre. Du côté des bibliothèques, l'écueil à éviter est de se mettre dans une logique de produit et de choisir un outil technique sans avoir forcément défini au préalable un projet d'établissement. Or, il me semble important d'élaborer d'abord une stratégie de services et de voir ensuite comment cela se traduit en termes d'outils.

Aujourd'hui, après plusieurs années un peu atones pendant lesquelles les universités étaient dans l'attente de ce que donnerait le SGBM, le marché est à nouveau actif, que ce soit dans le cadre du SGBM ou en dehors, un certain nombre d'établissements assumant leur position d'autonomie et n'hésitant plus à engager leurs propres négociations. Tel qu'il est actuellement, l'accord-cadre me paraît inadapté aux réalités du marché. Je pense qu'on entre maintenant dans une nouvelle dynamique dans laquelle le SGBM reposera sur des bases très

différentes. C'est la fin d'un cycle et un très beau travail qui s'engage.

Quelles voies préconiserez-vous pour cette prochaine étape ?

M.M. : plusieurs pistes peuvent être envisagées. L'une d'elles serait d'entrer dans une logique de certification des produits des fournisseurs concernant les besoins de base des bibliothèques tels que le catalogue, le prêt interbibliothèques, plutôt que de demander un outil idéal capable de tout faire. Cette certification, qui serait délivrée par l'Abes, constituerait une approche radicalement différente qui permettrait aux entreprises plus petites de trouver leur place dans ce marché. On pourrait aussi envisager la diffusion par l'Abes d'un logiciel en marque blanche. Une autre piste serait d'entrer dans une démarche de co-développement de solution, par exemple celle qui est en cours de réalisation en appui sur l'environnement de développement mis au point par le Cern et portée par Rero, le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. Ce dernier s'est montré désireux d'ouvrir cette solution à des clients en dehors de la Suisse. Il me semble que l'un des enjeux pour les bibliothèques universitaires françaises serait d'être plus présentes dans les projets internationaux de développement de solutions, comme celle de la société Ebsco, baptisée Folio, dont le développeur est basé au Danemark. ■